

Prix de la nouvelle Flash Transport

1^{ère} édition

Règlement du concours de nouvelles, édition 2014

Article 1er :

Le site Flash-transport.com et la société Teleroute organisent, en partenariat avec Renault Trucks, un concours de nouvelles ouvert à partir du 1er avril 2014 à tout auteur de langue française.

Article 2 :

Une nouvelle se définit par les caractéristiques suivantes :

- 1) c'est un texte court, axé autour d'un seul épisode qui en constitue le nœud ;
- 2) une nouvelle est organisée autour d'un seul ou de quelques personnages principaux ;
- 3) elle raconte une histoire du début à la fin, et s'achève par une chute qui clôt l'histoire souvent de manière inattendue.

Article 3 :

Flash Transport vous invite à commencer votre nouvelle avec la phrase suivante : « Je faisais du stop quand un camion s'est arrêté pour moi. À ma grande surprise, une femme tenait le volant. » La nouvelle peut appartenir à n'importe quel genre (conte, policier, fantastique, science-fiction...). La nouvelle pourra se terminer de façon surprenante, et toute pointe d'humour sera appréciée par le jury. Les nouvelles présentées (une seule par candidat) ne devront jamais avoir été publiées (recueil, revue, journal, auto édition...) ni primées à un autre concours.

Article 4 :

Le concours est ouvert à tous les participants. La limite minimale d'âge pour concourir est fixée à 16 ans révolus au 1^{er} avril 2014.

Article 5 :

Le concours est doté de 3 prix :

1er prix : une montre de sport Renault Trucks (d'une valeur de 149 euros),

2ème prix : une montre Truck Racing Renault Trucks (d'une valeur de 138,80 euros),

3ème prix : une valise « cabine » Renault Trucks (d'une valeur de 94 euros).

Chaque lauréat verra sa nouvelle publiée sur le site flash-transport.com. Les gagnants (ou leurs représentants) autorisent les organisateurs à diffuser le recueil sur le site mentionné.

Article 6 :

Flash Transport se réserve le droit de publier sous toute forme les textes primés ultérieurement. Les lauréats s'engagent par le seul fait de leur participation à ne pas demander de droits d'auteur pour cette publication. Les textes non primés seront détruits.

Article 7 :

Les textes ne dépasseront pas 3 pages en interligne simple, tapés à l'ordinateur en taille 12 (police type Times new roman) avec des marges de 3 cm en haut, en bas et sur les côtés, et ne devront pas dépasser 10.000 signes espaces compris. Le titre de la nouvelle figurera sur la première page, ce titre devant être différent de celui du concours.

Article 8 :

Les textes doivent être envoyés exclusivement par courriel au format Word à l'adresse suivante :

contact@flashttransport.com

Le courriel devra comporter les coordonnées complètes des participants (nom du candidat, date de naissance, titre de la nouvelle, adresse, numéro de téléphone et email). Le texte joint devra être au format .doc ou .docx exclusivement (pas de pdf). Un mail de confirmation de réception sera adressé à chaque participant. Tous les auteurs retenus par le jury recevront un mail d'inscription officielle qui validera leur participation.

Article 9 :

Les organisateurs se réservent le droit de rejeter un texte si l'orthographe ou la syntaxe le rendaient difficilement compréhensible, ou s'il ne correspondait pas au thème ou aux critères du concours. À cet effet, un comité de sélection opère une première lecture et rend compte des motifs éventuels de son rejet. Dans ce cas, l'auteur en sera averti par mail, et il pourra renvoyer une version corrigée ou une autre nouvelle si les délais le permettent. Les critères retenus pour l'édition 2014 sont les suivants :

- 1) le texte doit être une nouvelle (cf. article 2) ;
- 2) le texte doit commencer par la phrase imposée (cf. article 3) ;
- 3) l'histoire doit être en relation avec l'univers du transport ;
- 4) le texte doit se conformer à la forme de présentation et taille limite demandées.

Article 10 :

La date limite d'envoi est fixée au 15 juin 2014.

Article 11 :

Les lauréats seront avisés par mail dès le jour de la décision du jury, qui statuera avant fin juin. Les textes seront mis en ligne courant juillet 2014 sur le site flash-transport.com. Leur accès sera gratuit.

Article 12 :

Les décisions du jury seront sans appel. La participation à ce concours implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement.

Article 13 :

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le concours si le nombre de nouvelles reçues ou leur qualité étaient insuffisants.